SCHEMA DE RACCORDEMENT REGLEMENTAIRE TYPE POUR UNE HABITATION

Toutes les eaux qui proviennent des éviers, lavabos, douches, toilettes, machine à laver, lave vaisselle sont appelées eaux usées.
Elles sont collectées par un réseau de canalisations et traitées à la station d'épuration de Matatia.

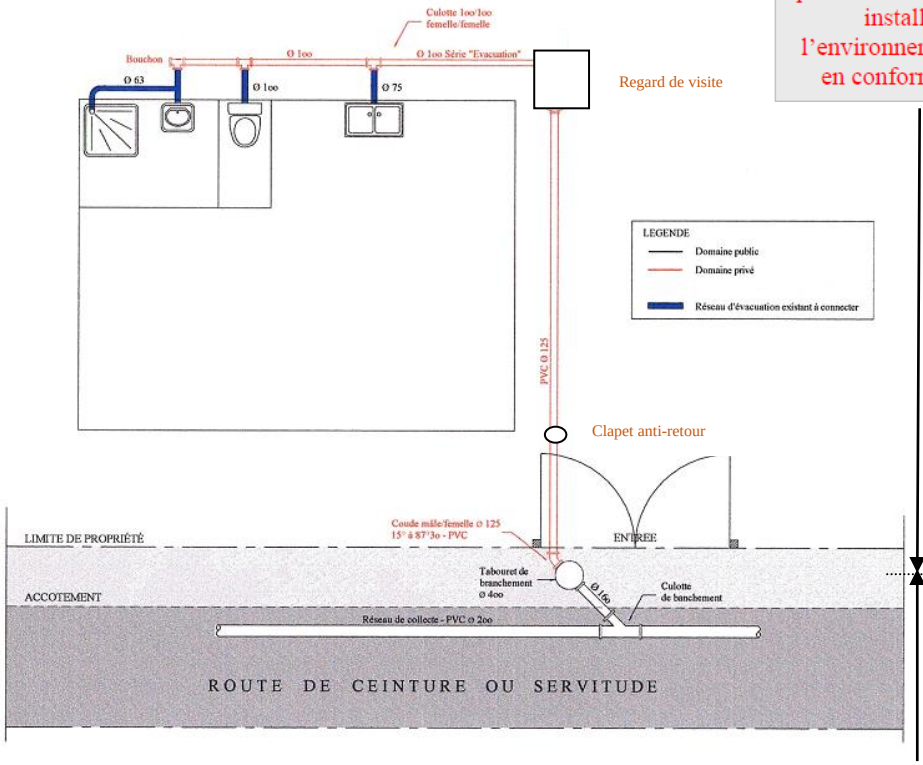

Toute erreur de raccordement perturberait le bon fonctionnement des installations ou polluerait l'environnement. Les travaux de mise en conformité seraient à vos frais.

Partie privée
En cas de problème faîtes appel au plombier de votre choix

Partie publique
En cas de problème appeler la SEM Assainissement

Conditions de raccordements non-exhaustives :

- les canalisations devront être posées en respectant une **pente minimum de 2%** pour permettre un bon écoulement des effluents ;
- **installer des regards de visite lorsque le linéaire à poser est supérieur à 15 m et à chaque changement de direction** pour faciliter l'entretien du réseau
- dans un souci de sécuriser vos installations, il convient de prévoir **la pose d'un clapet anti-retour** dont la fonction consiste à empêcher la remontée des eaux usées en cas de dysfonctionnement des ouvrages d'assainissement. Ce dernier devra être installé dans la propriété privée en amont d ement située dans le domaine public
- **l'installation d'un compteur d'eau** est obligatoire pour le calcul de la redevance d'assainissement.
- **Le déversement des eaux de pluies au réseau d'eaux usées est formellement interdit.**